

Introduction

Autor(en): **Laur, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **54 (1959)**

Heft 3-4-fr

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

Jamais encore, lui semble-t-il, un numéro de notre revue n'a causé au soussigné autant de tribulations que celui-ci.

Nous avons annoncé, nos lecteurs s'en souviennent, qu'un fascicule paraîtrait sous le titre « Le Heimatschutz et la ville moderne », dans lequel serait résumé ce que les participants à notre assemblée générale du mois de mai dernier à Zurich avaient vu et entendu tant au cours des séances que pendant les promenades commentées.

L'intention était louable, mais, quand nous voulûmes la réaliser, il nous apparut que nous avions visé trop haut. En effet, exposer de façon générale et claire, en un seul cahier du *Heimatschutz*, les tâches ardues, complexes, parfois contradictoires souvent aussi indéterminées encore, que doit résoudre l'urbaniste d'aujourd'hui, était une pure et simple impossibilité.

Nous aurions pu esquisser les problèmes, mais non les éclairer avec la précision et la rigueur souhaitables. Les orateurs auraient dû – c'était trop leur demander – remanier complètement leurs rapports pour les rendre compréhensibles à des lecteurs qui n'avaient pas eu sous leurs yeux les édifices dont ils parlaient.

En définitive, nous nous sommes résolu à nous en tenir à l'un, mais le plus brûlant, des sujets traités lors de notre assemblée, la maison-tour. La conférence de notre conseiller, l'architecte Max Kopp, occupe la première place dans ce cahier. Les considérations générales qu'elle renferme aideront les esprits réfléchis à se former une opinion quand surgira un projet de maison-tour dans le centre ou dans la périphérie de la ville qu'ils habitent.

Par un contraste voulu, on passera de la maison-tour, phénomène d'aujourd'hui et de demain, à la protection des vieilles cités. Les articles suivants montreront comment s'appliquent ces principes.

Nous publions un rapport du chef du Service de la protection des monuments bavarais. La petite ville de Rothenbourg sur la Tauber, que connaissent certainement plusieurs de nos membres pour l'avoir visitée autrefois, a subi dans les tout derniers jours de la guerre un bombardement massif. On peut se représenter même en deçà du Rhin l'immense tâche devant laquelle se trouvaient placés les habitants et les autorités de cette illustre cité; et, conséquemment, ne devra-t-on pas reconnaître combien plus aisées sont dans notre pays privilégié les tâches de protection et de sauvegarde des monuments? Nous n'avons affaire qu'à un seul ennemi, qui loge au dedans de nous-mêmes: la soif du gain et l'amour de l'argent. Serons-nous capables de maîtriser cet adversaire, ou du moins de le tenir en laisse grâce à la fermeté de nos autorités? Si oui, les cités de notre pays ne courront plus grand risque. Mais leurs défenseurs responsables en auraient long à raconter sur la lutte constante et opiniâtre, toujours renouvelée et parfois acharnée, qu'ils ont à soutenir pour défendre les anciens quartiers contre les démolisseurs sans scrupules à l'affût d'une substantielle spéculation.

L'appui moral à ces hommes, et, le cas échéant, une intervention résolue sont et restent un strict devoir pour le Heimatschutz et ses membres.

Nos lecteurs verront par quelles mesures heureuses et fort originales la bourgeoisie de Schaffhouse a sauvegardé le vieux Schaffhouse, et que ce sont les électeurs qui ont fixé les lignes de conduite auxquelles les autorités devront se conformer. A notre connaissance, c'est la première fois dans notre pays que des directives, et non une loi, ont été soumises au vote populaire.

Dans l'article suivant il est question d'un grand magasin, situé précisément dans le vieux Schaffhouse sur la belle place Fronwaag, projet dont on peut dire, nous semble-t-il, qu'il s'insère dans l'ensemble sans dommage.

Le dernier tiers de notre cahier nous transporte dans nos campagnes, où se passent des choses surprenantes. Des garçons de Wetzwil dans le canton de Lucerne ont engagé nuitamment avec des bombes la lutte contre le Heimatschutz. Ailleurs, en face du monument érigé en souvenir de la guerre des paysans, dans un village argovien, se voient, non des dépouilles guerrières ou historiques, mais des cadavres d'autos. Un arrêt du Tribunal fédéral oblige à faire disparaître ce cimetière d'un nouveau genre. Il n'est pas encore exécuté.

Pour terminer sur une note agréable, nous donnerons le récit de plusieurs sauvetages: de fresques remarquables dans l'ossuaire de Gentilino; de l'un des plus beaux ponts de pierre du canton du Tessin. La destruction de deux chalets valaisans, dont les dépouilles ont servi à la construction d'un restaurant helvétique à Dusseldorf, a de quoi nous affliger. Mais ce qui nous fera rire, ce sera l'image de ce petit château fort qu'un honnête habitant du canton de Berne a fait édifier pour garer sa VW, persuadé qu'il agissait selon l'idéal du Heimatschutz.

Une nouvelle fois, la diversité des sujets traités dans ce numéro fait toucher du doigt l'étendue des tâches de notre ligue, du gratte-ciel au cimetière d'autos, du cœur de nos cités au pont de pierre au cœur des Alpes. Et pourtant nous n'avons rien dit des tout grands soucis que nous réservent, dès aujourd'hui et pour les années qui viennent, la navigation sur le Haut-Rhin, les auto-routes, et les usines projetées sur une rivière qui pourrait devenir un nouveau Spöl, le Doubs. En vérité il vaut la peine d'être membre de notre ligue aux tâches multiples. Chacun pour sa part et à sa place peut y trouver une activité qui corresponde à ses goûts et à ses dispositions, chacun y rencontrera déceptions et contrariétés, mais aussi parfois des satisfactions.

E. Laur